

Requête Consultation populaire:art39bis Con.

Au Président de la Chambre des représentants:

" Les soussignés demandent instamment au Parlement de déclarer l'article 39bis de la Constitution ouvert à la révision.

Cela permettra au peuple d'avoir son mot à dire en dehors des élections.

En partie par le biais d'un 'Référendum d'Initiative Citoyenne' (RIC) ."

NOM:

PRENOM:

DATE DE NAISSANCE:

RESIDENCE:

CODE POSTAL:

SIGNATURE: